

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

établissements Question écrite n° 70134

## Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la prise en charge des personnes handicapées mentales ou moteurs. Les démarches des familles envers les foyers de vie départementaux sont nombreuses, mais que faire lorsque les réponses sont négatives, faute de place ? Qu'adviendra-t-il de ces enfants et adultes handicapés qui n'auront plus de famille ; sur qui compter ? Il lui demande de préciser la position du Gouvernement sur la prise en charge des personnes handicapées lorsque les institutions sont dans l'incapacité de les accueillir.

## Données clés

Auteur: M. Rudy Salles

Circonscription: Alpes-Maritimes (3e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 70134

Rubrique: Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 2 février 2010, page 1003 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)